



RENTRÉE 2023/2024

1^{ère} Professionnelle Métiers du commerce et de la vente - option A

Etablissement Privé d'Enseignement Général, Technologique et
Professionnel

23, place du petit Martroy - 95300 PONTOISE

Tél : 01.34.20.13.13

LECTURES DE VACANCES – Année 2023/24

CLASSES DE : 1^{ère} Pro MRC

(Lire au moins 2 œuvres pendant les vacances)

Editions aux choix Lectures faciles :

- *Mémé dans les orties d'Aurélie Valogne (drôle, pêchu et positif !) Une galerie de portraits truculents avec un beau message de vie : Un vieux grincheux suicidaire depuis la mort de son chien et dont le seul plaisir est d'embêter ses voisines, une grand-mère geek et une petite fille culottée.*
- *Monsieur Ibrahim et les fleurs du Coran d'Eric-Emmanuel Schmitt (Humain et beau !) Une rencontre intergénérationnelle et interreligieuse émouvante entre Momo et le vieil épicier arabe, qui va bouleverser leur vie à tous les deux. Tout commence quand Momo décide de devenir un Homme à 13 ans en cassant « sa tirelire pour aller voir les putes »...*
- *Aurélien Malte de JF Chabas (Touchant !) Aurélien Malte est un roman composé des lettres d'un prisonnier, Aurélien. Il s'agit des lettres qu'il envoie à une femme qu'il ne connaît pas et dont il tombe évidemment amoureux. Ses lettres permettent de mettre en évidence l'engrenage de la violence. La particularité vient du fait que nous n'avons que les lettres d'Aurélien.*

Lectures un peu plus longues mais accessibles :

- *Cosmétique de l'ennemi d'Amélie Nothomb (Angoissant !) L'histoire d'un crime parfait et machiavélique dont l'auteur a le secret.*
- *Ceux qui sauront de Pierre Bordage, (Science-Fiction, une uchronie !) Un monde coupé en deux, où le savoir est réservé à l'élite de la société. La résistance s'organise.*

Bonnes Lectures !

LISTE DES FOURNITURES – Année 2023/24

CLASSE DE : 1^{ère} Pro Métiers du commerce et de la vente option A

Fournitures communes à toutes les disciplines :

- 1 pochette de 12 crayons de couleur
- 1 stylo plume ou 1 stylo effaçable
- 1 effaceur
- 1 agenda format et modèle classique
- 1 paire de ciseaux
- 1 stylo 4 couleurs (bleu, noir, rouge, vert)
- 1 tube de colle
- 1 crayon à papier
- 1 règle graduée 20 cms
- 1 gomme
- 2 paquets de copies doubles (A4) grands carreaux perforés
- 2 paquets de copies simples (A4) grands carreaux perforés
- 1 clé USB 8 Go
- 1 calculatrice graphique NUMWORKS pour les Maths et le Commerce (déjà acheté en 2^{nde} normalement)

Français :

- 1 cahier 24x32 – 192 pages – grands carreaux à couverture plastique
- 1 cahier de brouillon 17x22- grands carreaux – 96 pages
- 1 dictionnaire Français (Robert ou Larousse) pour la maison
- 1 Bescherelle de conjugaison
- 1 mini agrafeuse avec des agrafes
- 1 pochette de surligneurs
- 1 pochette plastifiée pour ranger les copies doubles (à avoir toujours sur soi)

Anglais :

- 1 cahier 21x29,7 – 96 pages – grands carreaux, à couverture plastique
- 1 dictionnaire de poche bilingue Français/Anglais (à apporter à chaque cours)

Espagnol :

- 1 cahier 24x32 – 96 pages – grands carreaux à couverture plastique
- 1 dictionnaire bilingue de poche Français – Espagnol

Histoire-Géographie – EMC :

- 1 cahier 21x29,7 – 96 pages – grands carreaux

Mathématiques :

- 1 cahiers 21x29,7 – 96 pages – petits carreaux à couverture plastique
- 1 protège-documents (lutin) format A4 – 60 vues

Economie-Droit :

- 1 classeur 4 anneaux – dos 5 cms pour les nouveaux élèves uniquement (sinon reprendre le classeur de 2^{nde} pour la continuité)
- Lot de 50 pochettes plastiques perforées – format A4

Commerce :

- 1 classeur 4 anneaux – dos 5 cms pour les nouveaux élèves uniquement (sinon reprendre le classeur de 2^{nde} pour la continuité)
- Lot de 50 pochettes plastiques perforées – format A4

PSE :

- 1 chemise à rabats
- 1 pochette de feuilles simples – grands carreaux

Arts appliqués :

- 1 crayon à papier 2H
- 1 crayon à papier 2B
- Critérium (porte-mine), mine 0,7mm HB
- 1 pochette de feutres de dessin (mine fine)
- 1 pochette de papier dessin format A4 (24x32)
- 1 chemise à rabats
- 1 protège-document (lutin) – format A4 – environ 40 vues
- Une petite boîte de peintures aquarelles
- Pinceaux n°4 et n°6

Les cahiers à spirale et les classeurs sont interdits, sauf à la demande du professeur, l'élève devant disposer, pour consultation, de l'ensemble de ses cours précédents

Pensez à coller sur chaque cahier, dictionnaire ou manuel, une étiquette portant le nom et la classe de l'élève.

LISTE DES CAHIERS D'ACTIVITES - Année 2023/24

CLASSE DE : 1^{ère} Pro Métiers du Commerce et de la Vente

MATIERES	MANUELS DEMANDES	EDITEUR
ESPAGNOL * <i>Reprendre le manuel de la classe de 2^{nde}</i>	Pasalo Bien 2 ^{nde} , 1 ^{ère} , Tle Bac Pro	DELAGRAVE ISBN : 9782206402109
PSE * <i>Reprendre le manuel de la classe de 2^{nde}</i>	Prévention Santé Environnement 2 ^{nde} , 1 ^{ère} , Tle Bac pro	NATHAN TECHNIQUE ISBN : 9782091672717
MATHEMATIQUES	Maths 1 ^{ère} Bac Pro Collection Modulo	FOUCHER ISBN : 9782216157587
ECONOMIE-DROIT **	Economie Droit 1 ^{re} Term Bac Pro	NATHAN TECHNIQUE ISBN : 9782091676081

***** Les manuels d'Espagnol et de PSE sont les mêmes de la 2^{nde} à la Terminale, donc seuls les nouveaux élèves doivent l'acheter.

****** Les cahiers d'activités en Economie-Droit et en Commerce seront à garder pendant les années de 1^{ère} et de Terminale

Les 2 cahiers d'activités de Commerce sont fournis par le lycée et seront distribués en classe à la rentrée

RENTRÉE DES CLASSES – Année scolaire 2023/2024

Lundi 04 septembre 2023 :
(Rentrée au 13, rue de la Citadelle à Pontoise)

6 ^{èmes} : 08 h 30	Sortie à 16 h 00
5 ^{èmes} : 09 h 30	Sortie à 16 h 00
4 ^{èmes} : 10 h 30	Sortie à 16 h 00

Mardi 05 septembre 2023 :
(Rentrée au 23, Place du Petit Martroy à Pontoise)

3 ^{èmes} : 09 h 00	Sortie à 16 h 00
2 ^{ndes} Générales et 2 nd e Pro : 10 h 00	Sortie à 16 h 00
1 ^{ères} Générales - STMG et Pro: 11 h 00	Sortie à 16 h 00
T ^{ales} Générales - STMG et Pro: 12 h 00	Sortie à 16 h 00

Les études surveillées du soir débiteront le jeudi 07 septembre 2023 pour les classes de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et le lundi 18 septembre pour les classes de 3^{ème}. (Le formulaire d'inscription sera remis à l'élève le jour de la rentrée).

Réunions de rentrée à l'attention des parents :

6^{èmes}, 5^{èmes}, 4^{èmes} : Mardi 05 septembre à 17h00 (au 13, rue de la Citadelle)

1^{ères} Générales, 1STMG, T^{ales} Générales et TSTMG : Jeudi 07 septembre à 17h00 (au 23, Place du Petit Martroy).

2nde, 1^{ère} et T^{ale} Pro Commerce : Lundi 11 septembre à 17h00 (au 23, Place du Petit Martroy)

3^{èmes}, 2^{ndes} Générales : Mardi 12 septembre à 17h00 (au 23, Place du Petit Martroy).

Un photographe passera dans l'établissement le jeudi 07 septembre afin de réaliser des photos d'identité (format numérique indispensable pour les bulletins scolaires).

L'autorisation du droit à l'image devra donc être impérativement rendue le jour de la rentrée.

L'emploi du temps de la classe sera distribué le jour de la rentrée.

DOCUMENTS A NOUS REMETTRE LE JOUR DE LA RENTRÉE - Année scolaire 2023/2024

Les documents seront à remettre au premier appel
(Dans une enveloppe format 21 × 29,7 portant le nom et la classe de l'élève)

* Pour TOUS les élèves :

- La fiche de renseignements complétée et signée
- La fiche d'urgence complétée et signée
- La fiche d'autorisations complétée et signée
- L'attestation d'assurance scolaire 2023/24
- La photocopie de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022, pour les familles bénéficiant d'aides financières et/ou faisant une demande de bourse au collège ou au lycée.
- La photocopie de recensement pour tous les élèves nés avant le 31 décembre 2007.

(La loi n°97-1019 du 28 octobre 1997 modifiée, portant réforme du service national, fait obligation aux jeunes Français de se faire recenser puis de participer à une Journée Défense et Citoyenneté. Les articles L 113-4 et L 114-6 du code du service national prévoient qu'avant l'âge de 25 ans les intéressés ne peuvent s'inscrire à un examen ou à un concours soumis à l'autorité publique que s'ils sont en règle avec la loi).

* Pour les NOUVEAUX élèves :

- Les livrets d'évaluations de CM1/CM2 (*pour les élèves entrant en 6^{ème} et qui ne nous l'ont pas déjà remis*)
- L'EXEAT de sortie de l'établissement précédent : Impératif dans un délai de deux semaines (*sauf entrée en 6^{ème}*)
- Entrée en Terminale : La photocopie du relevé de notes obtenues aux épreuves anticipées de Première (*pour les nouveaux élèves*) + la photocopie du relevé de notes du Bac (*pour les redoublants*)

PROGRAMME DE L'ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

Bac Professionnel Commerce

PREMIER SEMESTRE (11/09/23 au 15/12/23) :

*** EXAMEN 1 : 2^{nde}, Première, Terminale**

Ecrits : mardi 14 novembre.
 mercredi 15 novembre.
 jeudi 16 novembre.
 vendredi 17 novembre

Suivant un emploi du temps distribué ultérieurement

Remise du relevé de notes examen 1:

vendredi 08 décembre

DEUXIÈME SEMESTRE (08/01/24 au 17/05/24) :

*** EXAMEN 2 : 2^{nde}, 1^{ère}**

Ecrits : lundi 05 février
 mardi 06 février
 mercredi 07 février
 jeudi 08 février

*** EXAMEN 2 : Tales**

Ecrits : lundi 26 février
 mardi 27 février
 mercredi 28 février
 jeudi 29 février

Suivant un emploi du temps distribué ultérieurement

Oraux (T^{ales}) : lundi 25 mars
 mardi 26 mars
 mercredi 27 mars

Remise du relevé de notes examen 2:

vendredi 01 mars : Secondes et Premières

lundi 22 mars : Terminales

TERMINALE 2023-2024

- **Lors de la première PFMP du 25/09 au 21/10/23.**

Evaluation CCF réalisée en entreprise.

- **E33 SITUATION N° 1 Fidélisation et développement de la relation client.**

Présentation numérique en entreprise.

- **03 MAI : Présentation du Chef d'œuvre.**

- **13 MAI : E33 SITUATION N° 2 Fidélisation et développement de la relation**

➤ Evaluations CCF Maths : La date sera fixée en début d'année.

➤ LVA/LVB/Arts/Pratique Professionnelle : - lundi 13 mai
- mardi 14 mai
- mercredi 15 mai
- jeudi 16 mai
- vendredi 17 mai

(En fonction des dates de convocation)

Pour l'évaluation de la situation N° 2

Un dossier de présentation de la mise en œuvre opérationnelle de l'action FDRC devra être remis en deux exemplaires reliés aux professeurs principaux au plus tard le **Vendredi 26 avril 2024.**

En l'absence de ce dossier, la note de zéro sera attribuée, conformément au règlement du Baccalauréat Professionnel Commerce Option A.

REUNIONS DE RENTREE :

- le lundi 11 septembre (17h00) pour les classes de 2^{nde}, 1^{ère} et Tale Pro.

REUNIONS PARENTS – PROFESSEURS

- 2^{nde} et 1^{ère} Pro : **jeudi 01 février 2024** (17h00-20h00)
- Tale Pro : **jeudi 08 février 2023** (17h00-20h00)

FIN DES COURS :

- Classe de Seconde : **samedi 22 juin (fin de stage)**
- Classe de Première : **samedi 22 juin (fin de stage) ou samedi 06 juillet (fin de stage) pour les élèves ne sortant pas de 2^{nde} Pro**
- Classe de Terminale : **vendredi 24 mai après les cours.**

Pour la classe de terminale, la semaine du 24 juin au 26 juin sera consacrée exclusivement à des cours de révision aux épreuves ponctuelles du baccalauréat.

VACANCES :

- Vacances de Toussaint : Du vendredi 20 octobre après les cours au lundi 06 novembre au matin.
- Vacances de Noël : Du vendredi 22 décembre après les cours au lundi 08 janvier au matin.
- Vacances d'Hiver : Du vendredi 09 février après les cours au lundi 26 février au matin.
- Vacances de Printemps : Du vendredi 05 avril après les cours au lundi 22 avril au matin.

LES CLASSES VAQUERONT :

- Lundi 01 avril
- Mercredi 01 mai
- Du mardi 07 mai après les cours au lundi 13 mai au matin
- Lundi 20 mai

Dans l'éventualité où l'établissement serait déclaré centre d'examen, les classes pourraient être libérées les jours d'épreuves.

TENUE VESTIMENTAIRE

Au regard de l'orientation en voie professionnelle, nous souhaitons que nos élèves portent des tenues décentes et correctes nécessaires à une ambiance de travail, prélude à leur insertion en entreprise.

Dans ce souci, les principes vestimentaires d'apparence et d'hygiène obéissent à des exigences de sobriété, de simplicité et de décence.

Les tenues excentriques, déshabillées ou les tenues dont les sous-vêtements sont visibles, les joggings, les pantalons déchirés, les couvre-chefs.

Par ailleurs, une tenue professionnelle (tailleur, costume, cravate, chaussures de ville, etc.) est exigée une fois par semaine dont le jour sera fixé à la rentrée pour chaque classe.

Signature de l'élève.

Signature des parents.

PÉRIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

SECONDE PRO :

- Du lundi 04/12/23 au samedi 23/12/23
- Du lundi 03/06/23 au samedi 22/06/23

PREMIERE PRO :

- Du lundi 27/11/23 au samedi 23/12/23
- Du mardi 27/05/24 au samedi 22/06/24 (pour les élèves qui étaient en Seconde Pro l'année dernière) et jusqu'au 06/07/24 (deux semaines supplémentaires) pour les élèves qui étaient en Seconde Générale l'année dernière.

TERMINALE PRO :

- Du lundi 25/09/23 au samedi 21/10/23
- Du mardi 08/01/24 au samedi 03/02/24

- Les conventions de stage doivent être signés et rendues **3 semaines avant le début de la PFMP** au professeur principal.

- **Toute absence en stage doit obligatoirement être signalée au lycée et justifiée par un arrêt de travail. Chaque absence devra être impérativement rattrapée (modalités avec le tuteur de stage).**

- Les PFMP doivent se dérouler dans un rayon de **20 km maximum** du lycée (pas de dérogation possible).

- A l'issue de chaque PFMP, l'attestation de stage se trouvant en annexe de la convention, doit être signée et tamponnée par un responsable de l'entreprise et remise impérativement **au professeur principal dès le retour au lycée.**

Signature de l'élève.

Signature des parents.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

NOM et PRENOM de l'élève : _____

CLASSE 2023/2024 : _____

NÉ(E) LE : _____ À (Ville + CP) : _____

ADRESSE POSTALE : _____

CP + VILLE : _____

TEL PORTABLE de l'élève : __ / __ / __ / __ / __ ADRESSE MAIL : _____

RÉGIME : Demi-pensionnaire OU Externe

COORDONNÉES DES RESPONSABLES LÉGAUX DE L'ÉLÈVE

NOM et PRÉNOM du responsable légal 1 : (À contacter en priorité) : _____

Lien de parenté avec l'élève : _____

TEL MOBILE : __ / __ / __ / __ / __

ADRESSE MAIL : _____

ADRESSE POSTALE : _____

CP + VILLE : _____

PROFESSION : _____

NOM et PRÉNOM du responsable légal 2 : _____

Lien de parenté avec l'élève : _____

TEL MOBILE : __ / __ / __ / __ / __

ADRESSE MAIL : _____

ADRESSE POSTALE : _____

CP + VILLE : _____

PROFESSION : _____

Lien entre les responsables légaux :

Mariés Pacsés Vie maritale Divorcés Séparés Célibataire Veuf (ve)

Autorité parentale :

Conjointe Mère Père Autre

Date :

Signature du responsable légal 1

Signature du responsable légal 2

FICHE D'URGENCE NON CONFIDENTIELLE

NOM et PRENOM de l'élève : _____

CLASSE 2023/2024 : _____

NÉ(E) LE : ____/____/____ À (Ville + CP) : _____

ADRESSE POSTALE : _____

CP + VILLE : _____

TEL PORTABLE de l'élève : ____/____/____/____ ADRESSE MAIL : _____

Numéro de sécurité sociale de l'enfant : _____

Responsabilité civile : OUI NON

Nom et Adresse de la compagnie d'assurance : _____

Nom et adresse du médecin traitant : _____

COORDONNÉES des responsables à prévenir en cas d'urgence :

NOM et PRÉNOM du responsable légal 1 : _____

Lien de parenté avec l'élève : _____

TEL MOBILE : ____/____/____/____

NOM et PRÉNOM du responsable légal 2 : _____

Lien de parenté avec l'élève : _____

TEL MOBILE : ____/____/____/____

AUTRE PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE :

NOM et PRENOM de la personne : _____

Lien de parenté : _____

TEL MOBILE : ____/____/____/____

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Observations particulières que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitement en cours, PAI, précautions particulières à prendre) :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Je soussigné (e) _____ autorise / refuse l'anesthésie de mon enfant au cas où, victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide, il aurait à subir une intervention chirurgicale.

Date :

Signature du responsable légal 1

Signature du responsable légal 2



FICHE D'AUTORISATIONS IMAGE ET SORTIE



(A remplir et signer par les 2 parents en cas d'adresses différentes)

DROIT A L'IMAGE

Je soussigné (e), Mme/Mr _____, responsable légal 1

et Mme/Mr _____, responsable légal 2

de l'élève _____

Autorisons notre enfant à participer à toute prise de son ou vues lors de sorties, spectacles, manifestations artistiques, activités, sans limite de temps et de lieu, et acceptons que le résultat (film, photo...) puisse figurer sur le site internet du collège/lycée Vauban ou sur les réseaux sociaux officiels. Nous renonçons à exercer tout recours ou action à l'encontre de l'établissement au titre de la diffusion de l'image de notre enfant.

Refusons expressément que notre enfant participe à toute prise de vue et que son image apparaisse sur le site internet ou les réseaux sociaux de l'Etablissement.

Un photographe interviendra la semaine de la rentrée afin de réaliser des photos d'identité au format numérique, qui seront portées sur les bulletins scolaires et sur Pronote.

Date :

Signature du responsable légal 1

Signature du responsable légal 2

AUTORISATION DE SORTIE - UNIQUEMENT POUR LES LYCEENS (De la 2^{nde} à la Terminale)

En cas de modifications exceptionnelles d'emploi du temps :

Je soussigné (e), Mme/Mr _____, responsable légal 1

et Mme/Mr _____, responsable légal 2

Autorisons notre enfant à ne pas rester en étude, en fin de matinée et/ou en fin de journée et être libéré

Souhaitons que notre enfant reste SYSTEMATIQUEMENT en permanence dans l'enceinte du lycée.

Nous attestons avoir pris connaissance du règlement en vigueur et certifions sur l'honneur l'exactitude des informations renseignées ci-dessus et nous nous engageons à signaler tout changement au service scolaire.

Date :

Signature du responsable légal 1

Signature du responsable légal 2